

## Indigence et partage



**Quand l'indigence se fait partage** Source : Prions en Eglise

Les appels aux dons se multiplient pour toutes les causes possibles et imaginables. Ils suscitent les plus diverses générosités. Réjouissons-nous et encourageons-les. Les besoins de notre monde sont tellement immenses et la solidarité souvent mise à rude épreuve. Même si la multiplicité de ces appels peut interroger : à qui et pourquoi donner ? Cela arrivera-t-il au bon destinataire ?

Ne laissons pas les interrogations, la lassitude ou la fermeture de notre cœur éliminer notre capacité à répondre avec générosité.

L'appel au don est toujours une invitation au dépassement de nous-mêmes, non pour nous donner bonne conscience mais pour vivre la solidarité au cœur de la joie de l'évangile. Pour le dire à la façon du pape François : « Ne nous laissons pas voler le partage ! »

Les deux piécettes de la veuve ont la richesse de l'indigence et de la pauvreté. Elles ont du prix aux yeux de Dieu. La veuve a donné de son nécessaire indispensable. Jésus s'en fait le témoin. Son don aura-t-il du prix dans nos regards et nos pratiques ? Quand les gestes des gros donateurs retiennent toute l'attention, nous pouvons nous interroger sur notre fidélité à l'évangile.

La transformation de notre monde ne se fera jamais sans les petits, sans les humbles, sans les pauvres. Leurs apports contribuent à la construction d'un monde nouveau où tous seront reconnus et respectés. Utopie, peut être mais combien proche des messages du Saint Père. L'Evangile aura toujours la saveur du Magnificat et des Béatitudes ! Saurons-nous le goûter et en vivre ?

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 06/11/2025 -

https://charente.catholique.fr/services/soutenir-le-diocese/sens-et-finalites-du-don/indigence-et-partage/